

Les verbes niaiser et déniaiser en français québécois et en français général

Suzelle Blais

Number 141, Spring 2006

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/50255ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Blais, S. (2006). Les verbes niaiser et déniaiser en français québécois et en français général. *Québec français*, (141), 109–111.

Les verbes *niaiser* et *déniaiser* en français québécois et en français général

SUZELLE BLAIS

En français général, le verbe *niaiser* ne figure, aujourd'hui, que dans les grands dictionnaires, avec les mentions *vieux* (*Grand Robert de la langue française*), *classique et littéraire* (*Grand Larousse de la langue française*) et *vieilli ou régional* (Canada) dans le *Trésor de la langue française*. Déjà dans son édition de 1948, le *Dictionnaire encyclopédique Quillet* qualifiait le verbe *niaiser* de *rare*. Ce dernier a fini par disparaître des dictionnaires usuels, et s'il figure encore dans *Le Petit Larousse 2006*, c'est uniquement comme québécoisme. Le mot est, en effet, bien vivant au Québec et il s'est enrichi de nouvelles acceptions.

Attesté depuis 1549, le verbe *niaiser* est dérivé de *niais* (XIII^e siècle) au sens moderne de « sot ». Il signifie d'abord « faire le niais », puis « s'amuser à des sottises » depuis 1580 chez Montaigne. Ce dernier écrit : « Si philosopher c'est douter, comme ils disent, à plus forte raison niaiser et fantastiquer [« imaginer selon son caprice ; suivre sa fantaisie dans une composition », comme je fais, doit être douter¹ ». Antoine Furetière est l'un des rares lexicographes à consigner les deux sens, car c'est surtout le second de ces emplois qui sera usuel, soit « s'amuser à des futilités, des niaiseries, perdre son temps ». Dans l'édition de 1690 de son dictionnaire, il écrit sous l'article *niaiser* : « Faire l'Innocent, & le Niais. C'est un sot qui ne fait que *niaiser*, quand il

parle, qui ne dit rien de bon. Niaiser, signifie aussi, S'amuser à la bagatelle, consommer son temps à de vaines occupations, à des choses inutiles. On ne sauroit dire à quoy cet homme passe sa vie, il ne fait tous les jours que ravauder [qu'il définit par : « s'occuper à des affaires inutiles, ou de neant »] & *Niaiser*² ». Ces deux acceptions, comme nous le verrons, sont encore d'un emploi courant en français québécois.

Le temps est précieux pourtant !

En emploi intransitif, *niaiser* signifie, en français québécois comme en français général, « s'amuser à des futilités, des niaiseries, perdre son temps » ; et, en outre au Québec, « lambiner, rester sans rien faire, demeurer inactif ». Ce dernier sème était connu du français général, car il est consigné, en 1787, par Féraud, qui termine son article *niaiser* par cette phrase : « Le peuple le dit pour [...], béer [bayer] aux corneilles³. Inutile de dire que les citations qui rendent compte de ce sens sont très nombreuses. Citons, entre autres, Réjean Ducharme, qui écrit dans son roman *Va savoir* : « Je ne trouve aucune beauté à ces dépassements qui se résolvent en abattements, en douleurs, en abcès de frustrations contractés à travailler comme un pied et se résigner aux résultats. Aucun plaisir, sinon dans le péché que le devoir me crée

de paresser, tout laisser tomber et niaiser avec Fanie⁴ ». Voici, tirée du roman *Après la boue* de Gilbert La Rocque, cette attestation qui ne laisse pas de doute sur la signification de *niaiser* : « [...] puis sa mère entra dans la chambre et secoua la tête... "veux-tu bien me dire ce que tu fais là à niaiser, t'as passé tes vacances à rien faire"⁵ ».

Le sens de « perdre son temps, ne rien faire », a donné, en outre, par extension sémantique, celui d'« attendre qqn ou qqch. ». Il correspond à *poireauter*, dans la langue familière, en français général : « [...] c'est d'voit' faute si j'ai niaisé aussi longtemps derrière les barreaux. Vous m'avez déjà assez fait perdre mon temps comme ça, grouillez-vous !⁶ ». Il est également usuel dans la locution verbale *faire niaiser qqn* « faire attendre qqn ».

Enfin, le verbe *niaiser* au sens d'« attendre qqn ou qqch. » est employé couramment au Québec pour signifier précisément : « retarder le moment de faire, de dire qqch., hésiter, tergiverser » ; ce qui en fait un synonyme, entre autres, du verbe *bretter*, comme dans les contextes suivants : « Accusant le gouvernement de "continuer à niaiser" et de n'avoir rien à leur soumettre, les fonctionnaires provinciaux ont décidé que non seulement ils vont continuer leurs moyens de pression, mais que ceux-ci seront plus drastiques et affecteront la population en général » (*La*

Presse, 21 septembre 1979, p. A-3). Dans la pièce de Maryse Pelletier, l'un des personnages qui hésite à parler, qui tourne autour du pot, s'entend dire : « Charlotte, sors-le donc, ce que t'as à dire, arrête de niaiser ; de toutes façons, c'est rien que ça que tu veux !⁷ ».

« C'est un sot qui ne fait que niaiser, quand il parle, qui ne dit rien de bon »

Cet exemple, déjà cité, est donné par Furet pour illustrer la première signification de *niaiser*, soit « faire l'innocent, le niais ». Ce sens semble être sorti très tôt des dictionnaires, car il est déjà absent notamment de la première édition du *Dictionnaire de l'Académie*, en 1694 ; on peut y lire sous *niaiser* cette seule définition : « Badiner, s'amuser à de [sic] choses de rien ». Mais il ne disparaîtra pas pour autant du français général. On peut penser qu'il était même encore en usage à la fin du XVIII^e siècle ; c'est ainsi que dans la 6^e édition du dictionnaire de Trévoux en 1771, les auteurs sentent le besoin, en effet, de préciser l'emploi de ce verbe et rappellent que *niaiser* « Ne se dit point pour, faire le niais⁸ ». Comme cela se produit fréquemment dans l'histoire des mots, cette première acception s'est maintenue jusqu'à aujourd'hui en français québécois ; le contexte suivant en fournit un exemple : « Lulu s'est dépêché de répondre : « As-tu fini de niaiser, André Simon ? Tu sais bien que c'est une histoire inventée, tout ça !⁹ ». Ce sens de « faire le niais » figure dans le *Trésor de la langue française* qui l'illustre de deux citations dont l'une est d'un auteur français du XIX^e siècle et l'autre, de Victor-Lévy Beaulieu.

En outre, *niaiser* « faire le niais » prend, par extension en français québécois, l'acception d'« avoir l'air idiot, ridicule, être surpris, décontenancé ». C'est ce qu'exprime Yves Thériault lorsqu'il écrit : « Mais, dis donc, de la toile à voile, qu'est-ce que t'as envie de faire avec ça ? – Ah ! ben... (Du coup, un gars niaise. Quoi dire ? Quoi répondre ? Qu'il a trouvé une vieille barque et qu'il veut la gréer à neuf pour aller voguer sur la mer ? Du coup, il m'aurait été parlé d'âge, mon âge, mon état de vieillard...) »¹⁰. Enfin, les expressions *vieilles attraper sa niaise* et *prendre une niaise* ont la même signification, comme en fait foi l'extrait tiré de la série radiophonique intitulée *Les amours* [...] d'Alfred Rousseau : « – Fred : Les demoiselles Bergeron sont charmantes ! – Max. : Des filles qui savent recevoir le monde. – Ra. : Aimables autant qu'on peut

l'être. – Fred : Toujours souriantes. – Max : Non, mais pensez-vous que nos blondes vont prendre une niaise quand elles vont apprendre qu'on est venus ici¹¹ ». L'expression *prendre une niaise* figure dans le *Glossaire du parler français au Canada*¹².

Niaiser qqn au Québec et en Suisse romande

Par ailleurs, le verbe *niaiser* est largement usité transitivement en français québécois. La tentation n'est-elle pas toujours grande de *niaiser qqn*, de « prendre qqn pour un niais, un nigaud, bernier qqn, se moquer de qqn ; embêter, ennuyer, importuner qqn » ? Souvent employé au mode impératif comme ici chez Michel Tremblay : « Lucienne encaissa l'insulte, hésita quelques secondes puis décida de reformuler sa question. – As-tu eu des nouvelles de Simone ? Cette fois Thérèse ne prit même pas la peine de lever le nez de sa copie. – Simone ? [...] – Viens pas me dire que tu connais pas Simone ! – Ça dépend quelle Simone. Y'a Simone Guérard pis Simone Côté... – Simone Côté, tu le sais ben ! Niaise-moé pas, là, c'est pas le temps¹³ ». Avec la même signification, voici un autre exemple extrait, cette fois, de *La petite patrie* de Claude Jasmin : « Comme nous devons rester propres, que faire, l'après-midi de ces dimanches, sinon niaiser les petites Fortin, les petites Matte, faire damner nos sœurs, taquiner les passants avec le coup classique de la sacoche attachée à un fil noir et autres farces à la mode¹⁴ ».

Tirée de la presse écrite qui rapporte, dans le cas présent, des discours de la langue orale, la locution *se faire niaiser* a la même signification : « Seul non-autochtone de l'école, Derrick, blond aux yeux bleus [...] a dû lui aussi se faire accepter par ses camarades de 1^{re} secondaire. "Au début, je me faisais niaiser. Mais en une semaine, je me suis fait plein d'amis. Surtout sur la glace !" » (*L'Actualité*, 15 novembre 2004, p. 36) ; « Loin d'être en colère contre celles qui s'occupent quotidiennement de notre marmaille, nous avons plutôt tendance à être fiers d'elles : fiers qu'elles se tiennent debout dans un dossier qui touche toutes les femmes, fiers qu'elles n'acceptent plus de se faire niaiser par le gouvernement, fiers de leur militantisme » (*Le Devoir*, 13 juin 2005, p. A-7).

Précisons que l'emploi du verbe *niaiser*, en construction transitive, n'est pas particulier au français québécois. Effectivement, il

a été relevé au XVIII^e siècle en français général : « importuner qqn par des niaiseries¹⁵ ». Non moins importantes pour l'histoire du verbe *niaiser* sont les attestations recueillies, au début du XX^e siècle, dans les parlers suisses romands ; employé transitivement, *niaiser* signifiait alors « quereller qqn, chercher noise à qqn ». Cette acception, somme toute, n'est pas très éloignée de celle de *niaiser qqn* en français québécois ; ne s'agit-il pas d'exprimer, dans les deux variétés de français, des rapports humains pour le moins tendus ? Outre l'emploi transitif, les parlers suisses romands ont connu également la forme pronominale *se niaiser* « se quereller » relevée dans cet exemple : « Allons ! c'est bon ! à quoi bon se niaiser dès le premier jour ?¹⁶ ». En outre, le mot *niaise*, relevé également au début du XX^e siècle au sens de « noise, chicane, querelle », est encore en usage. On peut lire, en effet, dans le *Dictionnaire suisse romand sous emmoder une/la niaise* « chercher noise, vouloir commencer à se chicaner » : « Du reste, ce n'est pas le syndic qui a *emmodé la niaise*. C'est le Justin. Alors¹⁷ ». Ces attestations portent à penser que le mot *niaise* dans *prendre une niaise* au Québec et *emmoder une niaise* en Suisse romande devait être connu anciennement des autres variétés de français.

« Afin de me déniaiser je suis résolu de voir un peu le monde »

Le composé *déniaiser*, formé de *dé-*, *niais*, et suffixe verbal, est attesté depuis le XVI^e siècle. Il figure sans mention, de nos jours, dans les grands dictionnaires où il signifie « rendre qqn moins niais, moins gauche » et « faire perdre son innocence à un jeune homme, une jeune fille ». Cependant, certains indices portent à croire que le verbe est moins usité, aujourd'hui, en français général. En effet, *Le Petit Robert 2006* donne au premier sens la mention *vieilli*, alors que dans *Le Petit Larousse 2006* les deux significations sont marquées *vieillies* ; ce dernier donne, de plus, au premier sens la mention *Québec*. On peut donc penser que, tôt ou tard, *déniaiser* connaîtra finalement le même sort que *niaiser* et ne figurera plus dans les dictionnaires usuels.

Au sens de « rendre qqn moins niais, moins gauche, moins ignorant », voici ce qu'écrivait, en 1680, le lexicographe Pierre Richelet dans l'article *déniaiser* : « Rendre plus fin, plus éveillé, plus adroit. Afin de me

déniaiser je suis résolu de voir un peu le monde¹⁸ ». L'exemple que donne ici Richelet pour illustrer *se déniaiser* est de Vincent Voiture, poète et épistolier du XVII^e siècle ; cette citation figure encore dans *Le Petit Robert 2006*. C'est donc connu depuis longtemps, les voyages forment la jeunesse et la déniaisent ; c'est bien ce que pensent aussi les auteurs des deux contextes suivants : « [...] nous avons été mobilisés pour servir, à Montréal, la grand'ville, à l'occasion des prochaines fêtes de la Noël et du Jour de l'An. Enfin, comme disent les oisons impatients, j'allais sortir de ma coquille ; encore plus godiche que rustaud, j'allais donc pouvoir me dégourdir, me déniaiser¹⁹ ». Et aussi : « Le baseball m'a déniaisé, a-t-il raconté. J'ai appris l'anglais et j'ai voyagé à mon goût. Quand je jouais avec les Braves de Québec, je devais prendre un taxi pour me rendre au stade municipal. Je ne connaissais pas le chemin. Par la suite, j'ai appris beaucoup de choses » (*Le Soleil*, 22 octobre 1989, p. S-8).

Le deuxième sens de *déniaiser*, soit « faire perdre à qqn son innocence en matière sexuelle », qui est attesté depuis le XVI^e siècle, sera néanmoins absent des dictionnaires jusqu'au XIX^e siècle. C'est Littré qui, le premier, consignera cette acception, en 1863 ; il écrit sous *déniaiser* : « Dans le langage libre, une fille déniaisée, une fille qui a perdu son innocence²⁰ ». Cette signification a cours également au Québec comme l'atteste, entre autres, cette phrase d'André Major : « Gaston, fier de lui parce qu'il vient de déniaiser Claire (en se déniaisant, faut dire), Gaston a un air superbe²¹ ».

Enfin, ajoutons que le verbe *déniaiser* est employé également au sens de « se dépêcher, se hâter, aller vite » : « Déniaise, déniaise [...] ! Arrête de bretter !²² ». Il est formé du préfixe *dé-* et du verbe *niaiser* au sens de « perdre son temps, lambiner ».

Voici, pour terminer, ce qu'écrit Loïc Depecker dans *Les mots de la francophonie*, au sujet des dérivés de *niais* en français québécois : « *Niaiser* comme *déniaiser* sont de notre XVI^e siècle, mais c'est *déniaiser* qui nous est contemporain ; *niaiser* a, lui, migré au Canada avec aujourd'hui le sens de « lambiner, perdre son temps à des riens », voire « attendre » comme dans l'expression *faire niaiser quelqu'un*. Il renvoie tout à l'insignifiance, soutenu par *niaisage*, son filial substantif. Quant à *niaiseux*, il prête à insulte, parfois tendre, mais souvent dure : il n'est pas

agréable, par exemple, de se faire traiter, comme on peut l'être dans un roman d'Anne Hébert, de *niaiseuse de manières*²³ ».

NOTES

- 1 Michel de Montaigne, *Essais*, Livre II, chapitre 3, Paris, Gallimard, 1962, p. 330.
- 2 Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, La Haye - Rotterdam, Arnout & Reinier Leers, 1690.
- 3 Féraud, *Dictionnaire critique de la langue française*, Marseille, J. Mossy, 1787-1788.
- 4 Réjean Ducharme, *Va savoir*, Paris, Gallimard, 1994, p. 65.
- 5 Gilbert La Rocque, *Après la boue*, Montréal, Québec/Amérique, 1981, p. 98.
- 6 André Major, *L'épouvantail*, Montréal, Éditions du Jour, 1974, p. 78.
- 7 Maryse Pelletier, *Du poil aux pattes comme les cwac's : théâtre*, Montréal, VLB, 1983, p. 118.
- 8 Trévoux, *Dictionnaire universel français et latin*, Abbaye de Trévoux - Paris, 6^e édition, 1771.
- 9 Rénald Tremblay, *Lance et compte*, Montréal, Les Éditions La Presse, 1986, p. 193.
- 10 Yves Thériault, *Le dernier havre*, Montréal, L'Actuelle, 1970, p. 76.
- 11 Alfred Rousseau, *Les amours de Ti-Jos et les mémoires de Max Potvin*, 27 février 1940, p. 5. (Littérature radiophonique).
- 12 *Glossaire du parler français au Canada*, Québec, L'Action sociale limitée, 1930 ; réimpr. : Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1968.
- 13 Michel Tremblay, *Thérèse et Pierrette à l'école des Saints-Anges*, Montréal, Leméac, 1980, p. 101-102.
- 14 Claude Jasmin, *La petite patrie*, Montréal, La Presse, 1972, p. 129-130.
- 15 François Pomey, *Le grand dictionnaire royal*, Francfort, 1700.
- 16 William Pierrehumbert, *Dictionnaire historique du parler neuchâtelois et suisse romand*, Neuchâtel, Éditions Attinger, 1926.
- 17 *Dictionnaire suisse romand*, conçu et rédigé par André Thibault, sous la direction de Pierre Knecht, Genève, Éditions Zoë, 1997.
- 18 Pierre Richelet, *Dictionnaire français* [...], Genève, J.H. Widerhold, 1680-1688.
- 19 *Almanach du peuple Beauchemin*, Montréal, Librairie Beauchemin limitée, 1940, p. 154.
- 20 Émile Littré, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Hachette, 1863-1872.
- 21 André Major, *La chair de poule*, Montréal, Parti pris, 1965, p. 88.
- 22 Jean-Marie Poupart, *C'est pas donné à tout le monde d'avoir une belle mort*, Montréal, Les Éditions du Jour, 1974, p. 53.
- 23 Loïc Depecker, *Les mots de la francophonie*, Paris, Éditions Belin, 1990, p. 210.

La librairie Monet présente

Du 8 au 28
mai 2006

Rencontres interculturelles

Des peuples
et des littératures



ALLEMAGNE



LIBAN



HAÏTI



LITTÉRATURE JUIVE



CHINE



ITALIE

Librairie
Monet

Galerie Normandie - 2752, de Salaberry, Montréal
Sortie 4 de l'Autoroute 15 - (514) 337-4083
Consultez notre calendrier culturel sur :

www.librairimonet.com